



**CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
*Passion sportive, Excellence éducative !*



Coller ici  
 une photo récente

**DOSSIER D'INSCRIPTION**

**BEVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

**SPECIALITE : PARACHUTISME**

**MENTION TRAD / PAC / TANDEM**

**SESSION 2016-2017**

**DOSSIER A RENVOYER AU SECRETARIAT DES FORMATIONS :**  
**62 chemin du Viaduc – CS 70445 – 13098 Aix en Provence cedex 02**  
**AVANT LE 15/09/2016**

Je soussigné(e) **NOM** \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille \_\_\_\_\_ **Prénom** \_\_\_\_\_

Sexe : M  F  Nationalité \_\_\_\_\_

Date naissance \_\_\_\_\_ Lieu de naissance \_\_\_\_\_ Département de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

Tel fixe \_\_\_\_\_ Tel portable \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**Désire m'inscrire à la formation du BPJEPS PARACHUTISME pour l'année 2017 :**

- ..... Dans la mention Traditionnelle (TRAD)
- ..... Dans la mention Progression Accompagnée en Chute (PAC)
- ..... Dans la mention Tandem (TDM)

**Cocher la mention choisie**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

*Etablissement Public du Ministère chargé des Sports*  
**CREPS PACA Site d'Aix-en-Provence**  
*Chemin du Viaduc – CS 70445 –*  
*13098 Aix-en-Provence cedex 2*

## Les pièces à joindre au dossier

1. La demande d'inscription complétée lisiblement et signée.
2. Une photocopie du diplôme de secourisme P.S.C. 1 (*Premiers secours civiques de Niveau 1*)
3. de 18 à 25 ans ⇒ Certificat de participation à la *journée d'appel de préparation à la défense* ou attestation provisoire de participation à cette journée ou attestation individuelle d'exemption
4. Une copie des diplômes que vous possédez dans le champ du sport et de l'animation (BEES, BPJEPS, Partie Commune des BEES, diplômes fédéraux...)
5. Une photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du livret de famille.
6. Une photocopie de la carte de Sécurité Sociale mentionnant les droits actuels.
7. Une attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année 2016/2017 (se reporter au paragraphe « Assurance et protection sociale »)
8. Le cas échéant, la fiche de prescription délivrée par les Missions Locales (- 26 ans) **ou** le compte rendu d'entretien délivré par les PE (se reporter au paragraphe : « Comment financer votre formation »)
9. Une attestation d'inscription à Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi.
10. 2 photos d'identité (avec votre nom au dos de chacune) dont une à coller sur la 1<sup>er</sup> page du dossier.
11. Une grande enveloppe 16 x 23 libellée à votre adresse, affranchie à 1,50 €uros
12. 3 enveloppes autocollantes 12 x 16 timbrées (au tarif en vigueur) et libellées à votre adresse.
13. Le questionnaire dûment complété (ci-joint)
14. Un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)
15. 1 chèque d'un montant de 20,00 €uros libellé à l'ordre de : Agent comptable du CREPS PACA, correspondant aux frais administratifs de dépôt de dossier (en l'absence de chèque, le dossier ne sera pas traité).  
NB : ce chèque sera encaissé même en cas d'absence ou d'échec aux épreuves de sélection

### **Pour les parachutistes professionnels bénéficiant des conditions prévues par l'Arrêté du 27 avril 2015, fournir en plus :**

16. Une copie intégrale des pages écrites de la licence de parachutiste professionnel mentionnant les qualifications (biplace et/ou instructeur)
17. Une copie de la page du carnet de saut arrêté sur l'honneur par le navigant précisant l'expérience en sauts en tandem
18. Une attestation sur l'honneur d'expérience de la réalisation d'au moins 100 sauts en tandem

### ----- MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

#### **Arrêté du 27 avril 2015 portant modification de l'arrêté du 11 juillet 2011 portant création de la spécialité «parachutisme» du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport**

NOR : VJSF1511221A

*Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, Vu l'arrêté du 11 juillet 2011, modifié par l'arrêté du 18 décembre 2012, portant création de la spécialité «parachutisme» du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport,*

*Arrête:*

**Art. 1er.** – *Il est ajouté à l'annexe V «Dispenses et équivalences» de l'arrêté du 11 juillet 2011 susvisé les dispositions suivantes:*

*Le candidat qui justifie être titulaire depuis au moins un an de la licence de parachutiste professionnel assortie de la qualification d'instructeur et de la qualification de sauts en parachute biplace en cours de validité et de la réalisation de 100 sauts en tandem, obtient les unités capitalisables (UC) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9 et 10 du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "parachutisme" mention "saut en tandem".*

*Le candidat qui justifie être titulaire depuis au moins un an de la licence de parachutiste professionnel assortie de la qualification de saut en parachute biplace en cours de validité et de la réalisation de 100 sauts en tandem, obtient les unités capitalisables (UC) 1, 2, 4, 5, 6, 9 et 10 du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "parachutisme" mention "saut en tandem".»*

**Art. 2.** – *Le directeur des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.*

## Comment financer votre formation

### Coût de la formation

*Document informatif sans valeur contractuelle pour une formation dans les 3 mentions TRAD PAC et TDM sans allègement*

Frais administratifs de dépôt de dossier	20 Euros
Frais pédagogiques*	Avec prise en charge <sup>1</sup> : 8624 € Sans prise en charge : 6160 €

Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider.

- 1) le coût de la formation peut être pris en charge
- 2) vous pouvez éventuellement être rémunéré.
- 3) Vous pouvez éventuellement être pris en charge pour vos déplacements, votre hébergement, votre restauration.

#### ▶ **Vous êtes salarié** ➤ Contactez votre employeur

Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur.

#### ▶ **Vous êtes demandeur d'emploi** ➤ Contactez votre mission locale si vous avez moins de 26 ans ou votre Pôle Emploi si vous avez plus de 26 ans : Ce sont les prescripteurs de la formation.

\* la formation est conventionnée par le Conseil Régional : il peut y avoir gratuité du coût de la formation et rémunération éventuelle selon votre statut. Il vous faut **absolument joindre la prescription de votre Mission Locale ou Pôle Emploi à votre dossier d'inscription** afin que votre demande de financement soit étudiée en commission.

\* **certaines formations peuvent être prises en charge par Pôle Emploi.** La rémunération est possible selon vos droits ouverts.

\* **si vous avez achevé un contrat à durée déterminée depuis moins d'un an**, vous avez peut-être droit à un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD) d'un an : Vous devez faire une demande de prise en charge financière auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (FONGECIF ou AGEFOS PME) dont relève l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre dernier contrat ☞ **Attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation**

\* Vous pouvez également rechercher un employeur pour **une embauche en contrat de professionnalisation ou emploi d'avenir.**

#### ▶ **Vous êtes allocataire du RSA** ➤ Contactez votre Conseil Général

#### ▶ **Vous êtes demandeur d'emploi ou salarié handicapé** ➤ Contactez votre délégation régionale AGEFIPH ☞ **Attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation**

#### ▶ **Vous êtes sportif de haut niveau** ➤ Contactez la Fédération

### **ATTENTION !**

La prise en charge des formations n'est pas un dû. Les prises en charge sont toujours décidées par une commission qui attribue les financements en fonction du nombre de places possibles, toujours inférieur à la demande.

**LE FINANCEMENT PEUT DONC ETRE REFUSE.**

## Assurance et protection sociale

Les stagiaires en formation au CREPS sont automatiquement assurés les jours de formation par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de personne. Ceci ne vous dispense pas de votre assurance personnelle.

La couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

<sup>1</sup> Prise en charge entreprise, OPCA, club, Pole Emploi etc.

## **L'entrée en formation**

L'entrée en formation du BPJEPS parachutisme est conditionnée par deux étapes successives et distinctes :

### **I- EXIGENCES PREALABLES REGLEMENTAIRES**

Pour tous les candidats

- voir Arrêté du 11 juillet 2011 portant création de la spécialité « parachutisme » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport sur <http://www.ffp.asso.fr/former-encadrer/bpjepe/> (Texte réglementaire annexe III)

Pour les candidats titulaires d'une licence de parachutiste professionnel bénéficiant des conditions prévues par l'arrêté du 27 avril 2015

- voir Arrêté du 27 avril 2015 (page 2 ci-dessus)

### **II- SELECTION DE L'ORGANISME**

La sélection des candidats effectuée par le CREPS PACA est réalisée sur la base d'un entretien d'une durée maximum de 30 minutes permet de vérifier la faisabilité financière, temporelle, organisationnelle du projet du candidat.

A l'issue de la sélection, un positionnement du candidat est réalisé. L'objectif est alors d'analyser plus finement sa situation avant son entrée effective en formation, de vérifier ses acquis actuels et de les comparer aux compétences requises par le référentiel de certification, pour déterminer le chemin à parcourir.

Ce positionnement conduit à l'élaboration d'un parcours individualisé de formation.

Des allègements de formation peuvent être mis en place permettant aux candidats de se présenter directement aux certifications manquantes.

Les dates finales (prévues semaine du 5 septembre ou semaine du 2 novembre) et les modalités de ces deux séquences vous seront transmises après réception et étude de votre dossier d'inscription.

# QUESTIONNAIRE A REMPLIR ET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

## Joindre les pièces justificatives

### VOTRE SITUATION AVANT D'ENTRER EN FORMATION

NOM ..... Prénom..... Date de naissance.....

<p><b>STATUT A L'ENTREE DE FORMATION:</b></p> <p><input type="checkbox"/> Salarié(e)      - <input type="checkbox"/> CDI                                    - <input type="checkbox"/> CDD plus de 6 mois                                    - <input type="checkbox"/> CDD moins de 6 mois                                    - <input type="checkbox"/> Agent titulaire de la fonction publique</p> <p><input type="checkbox"/> Contrats aidés : CUI - CAE, CUI – CIE              Contrat Professionnalisation, Emploi Avenir          (préciser).....</p> <p><input type="checkbox"/> Indépendant, auto-entrepreneur  <input type="checkbox"/> Travailleur handicapé  <input type="checkbox"/> Retraité  <input type="checkbox"/> Sans activité  <input type="checkbox"/> Etudiant ou scolaire ou stagiaire  <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi  <input type="checkbox"/> Bénéficiaire du RSA  <input type="checkbox"/> Sportif de haut niveau sur liste ministérielle  <input type="checkbox"/> Autres : .....</p> <p><b>Dernier emploi occupé</b> (même ancien) : .....</p>	<p><b><i>Si concerné :</i></b>  <b>COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR :</b>          Raison sociale : .....          Adresse : .....          .....          Téléphone : .....          Nom du responsable : .....</p> <p><b>COORDONNEES DU POLE EMPLOI OU MISSION LOCALE :</b>          Ville : .....secteur : .....          Nom/ téléphone/mail du conseiller : .....          .....          Votre Numéro Identifiant Pôle Emploi .....          Avez – vous une prescription :    <input type="checkbox"/> oui    <input type="checkbox"/> non</p> <p><b>COORDONNEES DE L'ASSISTANTE SOCIALE :</b>          Ville : .....secteur : .....          Nom et téléphone de l'assistante sociale : .....          .....          .....</p>
<p><b>NIVEAU D'ETUDES:</b>          Dernière classe fréquentée : .....          Date : .....</p> <p><b>Diplôme obtenu le plus élevé : (y compris diplôme jeunesse et sport)</b></p> <p><input type="checkbox"/> Sans « niveau » Brevet des collèges, CQP, BAFA, BAFD  <input type="checkbox"/> Niveau V CAP, BEP, BAPAAT  <input type="checkbox"/> Niveau IV BAC, BEES 1, BPJEPS  <input type="checkbox"/> Niveau III DEUG, BTS, DUT, DEJEPS  <input type="checkbox"/> Niveau II Licence, Maitrise, BEES2, DES JEPS, DE DPAD  <input type="checkbox"/> Niveau I Supérieur à Maitrise</p> <p><b>Précisez les diplômes obtenus :</b> .....          .....          .....          .....</p>	<p><b>TYPE DE REMUNERATION ou ALLOCATION :</b></p> <p><input type="checkbox"/> A.R.E.  <input type="checkbox"/> A.S.S.  <input type="checkbox"/> Région (ASP)  <input type="checkbox"/> RSA  <input type="checkbox"/> Salaire ou Revenu d'Activité  <input type="checkbox"/> Sans rémunération  <input type="checkbox"/> Autre (précisez) .....          .....</p>

### Financement de la Formation

<p><input type="checkbox"/> Les frais de formation sont à ma charge</p>	<p><b>La formation est financée par :</b></p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 60%; vertical-align: top;"> <p><input type="checkbox"/> OPCA (FAF, Fongecif, AGEFOS, Uniformation...)  <input type="checkbox"/> Pôle Emploi  <input type="checkbox"/> Contrat de Professionnalisation  <input type="checkbox"/> Cap emploi, AGEFIPH  <input type="checkbox"/> ..... Région :              (préciser laquelle).....  <input type="checkbox"/> Employeur  <input type="checkbox"/> .....Autres              (préciser).....</p> </td> <td style="width: 40%; vertical-align: top; padding-left: 20px;"> <p><input type="checkbox"/> Demande en cours              (merci de préciser l'organisme)              .....</p> </td> </tr> </table>	<p><input type="checkbox"/> OPCA (FAF, Fongecif, AGEFOS, Uniformation...)  <input type="checkbox"/> Pôle Emploi  <input type="checkbox"/> Contrat de Professionnalisation  <input type="checkbox"/> Cap emploi, AGEFIPH  <input type="checkbox"/> ..... Région :              (préciser laquelle).....  <input type="checkbox"/> Employeur  <input type="checkbox"/> .....Autres              (préciser).....</p>	<p><input type="checkbox"/> Demande en cours              (merci de préciser l'organisme)              .....</p>
<p><input type="checkbox"/> OPCA (FAF, Fongecif, AGEFOS, Uniformation...)  <input type="checkbox"/> Pôle Emploi  <input type="checkbox"/> Contrat de Professionnalisation  <input type="checkbox"/> Cap emploi, AGEFIPH  <input type="checkbox"/> ..... Région :              (préciser laquelle).....  <input type="checkbox"/> Employeur  <input type="checkbox"/> .....Autres              (préciser).....</p>	<p><input type="checkbox"/> Demande en cours              (merci de préciser l'organisme)              .....</p>		



## **DOSSIER DE POSITIONNEMENT**

### **Préambule**

Le positionnement est un moment important de la formation : il permet au stagiaire qui le souhaite de faire état de ses compétences actuelles pour éventuellement bénéficier d'un allègement de formation. C'est donc bien une démarche volontariste.

**Attention**, l'allègement ne porte que sur la formation : le candidat bénéficiant d'un allègement de formation **devra toutefois passer les épreuves de certification** sauf si des équivalences de certifications sont prévues par arrêté.

### **La démarche**

Le candidat doit mettre en parallèle les compétences attendues pour l'obtention du BPJEPS Parachutisme (présentées sous forme d'unités capitalisables (UC) détaillées ci-dessous) et les compétences qu'il a acquises lors de ses expériences antérieures. Ainsi le candidat, pour chaque séquence de formation dont il souhaite se voir alléger, doit être le plus précis possible.

Les expériences relatées par le candidat doivent être dûment justifiées.

**Le candidat veillera également à joindre une copie de l'ensemble des diplômes qu'il a obtenus et qui pourraient venir appuyer son positionnement (BEES, BPJEPS, diplômes d'animation, diplômes universitaires, diplômes fédéraux, licence et qualification(s) de parachutiste professionnel, etc...).**

### **La demande du candidat**

La demande d'allègement de formation **porte sur les « Séquences de formation » suivantes (et non sur les Certification des Unités Capitalisables non déjà acquises).**

## **DEMANDE d'ALLEGEMENT(S)**

### **Je demande à être alléger des séquences de formation suivantes (cocher les cases correspondantes)**

#### **Séquence 1/1 (technique pédagogie physiologie) – Correspond aux UC 5/6/8**

Mécanisme de l'apprentissage. La communication. Enseigner dans le parachutisme : les enjeux. Contenu détaillé des différents chapitres de la formation premier saut : accueil, cours matériel, sortie d'avion, chute libre, conduite sous voile, incidents, PDS, contrôle des connaissances. Approche technique et pédagogique. Physio (hypoxie-stress-froid) / préparation physique du moniteur / alimentation / hydratation / traumatologie. Le brevet en chute : stabilité, orientations, remise face sol, ouverture, notion du temps. Le brevet sous voile : pilotage, exploration du vol de la voile en virage bras haut, en virage demi-frein, technique d'arrondi. Le carnet de progression. Le largage : les acteurs / les paramètres / L'évacuation d'urgence. Motorisations / Cellules / Tableau de bord / Masse et centrage.

#### **Séquence 1/1 (matériel) – Correspond aux UC 7/8**

Conception des parachutes. Principe de fonctionnement du parachute principale et secours. Limites d'utilisation. Les matériaux (composants). Les déclencheurs de sécurité. Le système trois anneaux. Les connexions. Les LOR et autres Steven. Les systèmes d'ouverture. Les circulaires de sécurité, bulletins de service constructeurs, consignes de navigabilité. La terminologie. La réglementation. Identification des différents types de parachutes. Les fabricants. Les manuels d'utilisation. Gestion du parc parachutes. Organisation de la salle de pliage. Montage-démontage de voilure. Opération d'entretien courant (périodique ou non) sur le parachute principal. Démêlage. Pliage et conditionnement. Contrôle de « navigabilité » et de vétusté. Vérification d'embarquement. Vérification à bord de l'aéronef. Contrôle fonctionnel à l'ouverture et en vol. Méthodes de pliage. Vérification de pliage

#### **Séquence 1/2 (dossier et réglementation) - Correspond aux UC 1/2/3/7**

##### Présentation d'un dossier dont le thème est validé par l'OF (UC 1/2/3)

Exemples :

- vous êtes en charge d'animer un stage d'une semaine destiné à des brevets B2 débutant
- vous êtes en charge d'animer un stage d'une semaine destiné au pilotage sous voile
- vous êtes en charge d'animer un stage d'une semaine destiné à l'apprentissage du brevet B

##### Les principes généraux. La responsabilité. Les statuts possibles et les obligations du moniteur professionnel. Les règles techniques de l'activité (Code du sport et fédérales). Les fondamentaux de la réglementation aérienne. Notion sur les établissements d'APS. La FFP (UC 7)

#### **Séquence 1/2 (météorologie, altimétrie, mécanique de vol) - Correspond à UC 7**

Acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice en pleine responsabilité des fonctions de moniteur de parachutisme. Ces connaissances portent sur les domaines suivants : météorologie, aérodynamique et mécanique de vol.

#### **Séquence 3 PAC (mention PAC) - Correspond à UC9 (PAC)**

Sortie d'avion à deux moniteurs. Sortie d'avion accrochée à 1 moniteur. Maintien d'une position instable. Vol dans les plages de vitesse importante Communication en chute. Gestion de la hauteur pendant le saut. Intervention ou non en fonction de la stabilité du formateur. Cohérence des exercices demandés en fonction de la position et des événements pendant les sauts. Analyse de la position avec le support vidéo après les sauts. Identification des erreurs techniques pendant les sauts et après les sauts dans le but d'apporter des corrections et des solutions appropriées.

**Séquence 3 Tdm (mention Tandem) - Correspond à UC9 (Tandem)**

Utilisation des matériels. Formations des débutants. Travail à bord de différents aéronefs. Les sorties d'aéronefs. La chute libre. L'ouverture, la conduite sous voile et l'atterrissage. Les incidents et les remèdes. Les procédures de secours. Les relations avec les autres parachutistes du décollage à l'atterrissage

**Séquence 3 Trad (mention Trad) - Correspond à UC9 (TRAD)**

La sortie d'avion en ouverture automatique. Incidents et remèdes en OA. Le suivi des sauts en OA. La poignée témoin. La position de chute. Le premier commandé. Les chutes libres prolongées. La lecture de l'altimètre en chute. Le largage d'élèves en ouverture automatique. Le matériel spécifique au saut en ouverture automatique. Exercice de saut en ouverture automatique.

**Séquence 4 (pratique) - Correspond aux UC 8 (dans les mentions TRAD PAC Tandem)**

**TRAD**

**PAC**

**TANDEM**

Formation aux 1ers sauts. Conduite des progressions au sol, en chute, sous voile. Utilisation des différents outils pédagogique (agrès, radio, vidéo chute).

Encadrement en vol et en chute dans la mention.

Vérification à l'embarquement et dans l'avion.

Encadrement dans la salle de pliage (enseignement et vérifications).

Mise en pratique des apports théoriques dans les domaines de l'aérogologie, la météorologie, la mécanique du vol, le pilotage des voilures.

Approfondissement des connaissances sur l'utilisation du matériel (parachutes et déclencheurs). Montage de voile. Contrôle de navigabilité et de vétusté. Démêlage / Pliage

**(NB : Séquences 2 et 5 (en entreprise) - Correspondent à l'expérience acquise en école pour les UC 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 / 7 / 10)**

-----

**Pour information, déclinaison des 10 UC du BP parachutisme**

**UC transversales :**

UC 1 : Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle

UC 2 : Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative

UC 3 : Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation

UC 4 : Etre capable de participer au fonctionnement de la structure

**UC de spécialités :**

UC 5 : Etre capable de préparer une action d'animation en parachutisme

UC 6 : Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation en parachutisme

UC 7 : Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite d'une action d'animation en parachutisme

**UC de mentions (méthodes traditionnelle, progression accompagnée en chute, saut en tandem) :**

UC 8a : Etre capable de conduire une action éducative dans la mention méthode traditionnelle

UC 8b : Etre capable de conduire une action éducative dans la mention progression accompagnée en chute

UC 8c : Etre capable de conduire une action éducative dans la mention saut en tandem

UC 9a : Etre capable de maîtriser les techniques nécessaires à la mise en œuvre d'une action éducative dans la mention méthode traditionnelle

UC 9b : Etre capable de maîtriser les techniques nécessaires à la mise en œuvre d'une action éducative dans la mention progression accompagnée en chute

UC 9c : Etre capable de maîtriser les techniques nécessaires à la mise en œuvre d'une action éducative dans la mention saut en tandem

**UC d'adaptation :**

UC 10 : UC d'adaptation à l'emploi et au contexte particulier (direction de séances de sauts).

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_